



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

S.A.S. SOLEDIS

Avenue Jean Burel – 44460 SAINT NICOLAS DE REDON

S.A.S. au capital de 30 000 €

R.C.S. SAINT NAZAIRE 800 349 979

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Comptes certifiés conformes

Signé par :

Mme Julie LEBAS

C59047C783144EE...

Grégoire BUNOT
Geneviève DURANTEAU
Christian PALVADEAU
Rachel VIOLIN

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex



www.cvaexperts.fr



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

Grégoire BUNOT

Geneviève DURANTEAU

Christian PALVADEAU

Rachel VIOLIN

Experts-comptables associés
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 18/01/2022, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SOLEDIS** relatifs à l'exercice **du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	29 501 819 €
■ Chiffre d'affaires	€
■ Bénéfice net comptable	2 426 327 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 07/10/2024

Antoine LANDAIS

Geneviève DURANTEAU



02 40 92 66 00



cva@cvaexperts.fr



www.cvaexperts.fr



6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier).

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté

TVA : FR 63 330 356 700 RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 30/06/24 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/23 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		18 658 301	16 531 974
CAPITAL		30 000	30 000
RESERVES		16 148 168	14 334 580
RESERVE LEGALE		3 000	3 000
AUTRES RESERVES		16 145 168	14 331 580
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 426 327	2 113 589
PROVISIONS REGLEMENTEES		53 806	53 806
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		15 454	12 221
PROVISIONS POUR CHARGES		15 454	12 221
DETTE(1)		10 828 065	11 966 372
DETTE FINANCIERE		10 821 821	11 957 372
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		10 240 322	11 648 960
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		581 499	308 413
DETTE D'EXPLOITATION		5 400	5 240
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		5 400	5 240
DETTE DIVERSE		844	3 760
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES			2 916
AUTRES DETTES DIVERSES		844	844
TOTAL GENERAL		29 501 819	28 510 567
(1) Dont à plus d'un an		7 816 605	9 732 782
Dont à moins d'un an		3 011 459	2 233 590
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		507 540	

Compte de résultat	Exercice 01/07/23 - 30/06/24 Durée 12 mois	Exercice 01/07/22 - 30/06/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CHARGES D'EXPLOITATION	9 954	9 600
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 425	9 171
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	100	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	428	428
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 954	-9 600
PRODUITS FINANCIERS	2 885 260	2 398 387
PARTICIPATIONS	2 777 200	2 332 848
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	108 060	65 539
CHARGES FINANCIERES	560 029	344 051
INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILEES	560 029	344 051
RESULTAT FINANCIER	2 325 231	2 054 336
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 315 278	2 044 737
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	-111 049	-68 852
TOTAL DES PRODUITS	2 885 260	2 398 387
TOTAL DES CHARGES	458 933	284 798
RESULTAT NET COMPTABLE	2 426 327	2 113 589
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	2 885 260	2 398 387

S.A.S. SOLEDIS

Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. SOLEDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024*

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la restructuration du groupe, la société PAYS DE REDON DISTRIBUTION, filiale de SOLEDIS, a procédé à la fusion par absorption des S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL, S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 2, S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 3, également filiales de SOLEDIS.

Pour rémunérer l'apport-fusion, la société PAYS DE REDON DISTRIBUTION a procédé à une augmentation de capital de 75 645 € par création de 9 924 actions nouvelles. Ces nouvelles actions ont été intégralement attribuées à la société SOLEDIS.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires des titres qui ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. SOLEDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 3 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	30 000			30 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	14 334 580	1 813 589		16 148 168
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	2 113 589		2 113 589	
Résultat de l'exercice N		2 426 327		2 426 327
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	53 806			53 806
	16 531 974	4 239 915	2 113 589	18 658 301

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	26 492 853			26 492 853
Immobilisations financières - créances				
	26 492 853			26 492 853

Amortissements**Néant****Provisions et dépréciations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	53 806			53 806
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	12 221	3 233		15 454
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	66 027	3 233		69 260

Dont dotation :

- Exploitation
- Financier
- Exceptionnel

3 233

S.A.S. SOLEDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024*

(1) La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- La provision pour risques et charges correspond à une provision pour risque de restitution d'IS aux sociétés filiales déficitaires appartenant au groupe d'intégration fiscale. La dotation sur cette provision a été comptabilisée en impôt sur les bénéfices.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	3 006 356	3 006 356	
Charges constatées d'avance	400	400	
	3 006 756	3 006 756	

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	507 540	507 540		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	9 732 782	1 916 177	7 501 135	315 470
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	581 498	581 498		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 400	5 400		
Dettes diverses	844	844		
Produits constatés d'avance				
	10 828 065	3 011 459	7 501 135	315 470

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

1 916 177

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

274 401

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

S.A.S. SOLEDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires** Néant**Ventilation de l'effectif moyen** Néant**Rémunérations des dirigeants** Néant**Résultat exceptionnel** Néant**Participation des salariés** Néant**Taux de l'impôt sur les bénéfices**

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une économie d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 %.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société mère SOLEDIS avec ses filiales PAYS DE REDON DISTRIBUTION, LES VOYAGES DE SAINT NICOLAS, GOOD FOOD et THE WOOD INVEST.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

L'économie d'IS comptabilisée par SOLEDIS est générée par l'intégration fiscale.

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- Economie sur déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	108 538
- Economie d'intégration fiscale sur la contribution sociale de 3.30 %	2 511
- Economie d'IS liée aux déficits des filiales	3 233
- Dotation provision pour risque de restitution IS à la filiale	- 3 233
	111 049

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices Néant**Situation fiscale latente** Néant

S.A.S. SOLEDIS

Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement de titres de participation) et personnelles.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	302 149	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

S.A.S. SOLEDIS*Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024***Engagements retraite****Néant****Entreprises liées**

	S.C.I THE WOOD INVEST	S.A.R.L.LES VOYAGES SAINT NICOLAS	S.A.S. PRD
Participations	980	-	26 491 873
Dépréciation participations			
Créances rattachées à des participations			
Immobilisations financières diverses			
Clients et comptes rattachés			
Créances diverses	173 487	45 469	2 445 360
Charges constatées d'avance			
Emprunts et dettes financières divers			307 098
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Autres dettes diverses		844	
Produits de participation			2 777 200
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Intérêts et charges assimilées	7 550		100 510

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. THE WOOD INVEST R.C.S SAINT NAZAIRE 897 984 530.	S.A.S. P.R.D. R.C.S. SAINT NAZAIRE 316 514 546.
Capital	1 000	922 500
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	-77 987	3 452 546
Quote-part du capital détenu	98.00 %	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	980	26 491 873
Valeur nette des titres détenus	980	26 491 873
Prêts et avances consentis		
Cautions & avals donnés		302 149
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	29 728	63 882 190
Résultat du dernier exercice clos	-12 933	3 576 726
Dividendes encaissés		2 777 200

Société établissant des comptes consolidés**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



Audit – Bureau de Nantes

5 rue Albert Londres
BP 20303

44303 Nantes Cedex 3

T : +33 (0)2 40 50 12 61

www.bakertilly.fr

SOLEDIS

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros

Siège social : Avenue Jean Burel
44460 SAINT NICOLAS DE REDON

RCS SAINT NAZAIRE 800 349 979

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2024

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



SOLEDIS

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : Avenue Jean Burel
44460 SAINT NICOLAS DE REDON

RCS SAINT NAZAIRE 800 349 979

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

À l'Assemblée Générale de la Société SOLEDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société SOLEDIS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations financières (titres de participation).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 10 décembre 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Vincent PIERRE



Vincent PIERRE

Bilan actif	Clôture au 30/06/24 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	26 492 853		26 492 853	26 492 853
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	26 492 853		26 492 853	26 492 853
PARTICIPATIONS	26 492 853		26 492 853	26 492 853
ACTIF CIRCULANT	3 006 756		3 006 756	2 015 075
CREANCES DIVERSES (3)	3 006 356		3 006 356	1 879 482
DISPONIBILITES				135 193
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	400		400	400
COMPTE DE REGULARISATION	2 211		2 211	2 640
CHARGES A REPARTIT. SUR PLUS. EX.	2 211		2 211	2 640
TOTAL GENERAL	29 501 819		29 501 819	28 510 567
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif	Clôture au 30/06/24 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	18 658 301	16 531 974
CAPITAL	30 000	30 000
RESERVES	16 148 168	14 334 580
RESERVE LEGALE	3 000	3 000
AUTRES RESERVES	16 145 168	14 331 580
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 426 327	2 113 589
PROVISIONS REGLEMENTEES	53 806	53 806
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	15 454	12 221
PROVISIONS POUR CHARGES	15 454	12 221
DETTE(1)	10 828 065	11 966 372
DETTE FINANCIERES	10 821 821	11 957 372
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	10 240 322	11 648 960
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	581 499	308 413
DETTE D'EXPLOITATION	5 400	5 240
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 400	5 240
DETTE DIVERSES	844	3 760
ETAT : IMPÔTS SUR LES BENEFICES		2 916
AUTRES DETTE DIVERSES	844	844
TOTAL GENERAL	29 501 819	28 510 567
(1) Dont à plus d'un an	7 816 605	9 732 782
Dont à moins d'un an	3 011 459	2 233 590
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	507 540	

Compte de résultat	Exercice 01/07/23 - 30/06/24 Durée 12 mois	Exercice 01/07/22 - 30/06/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CHARGES D'EXPLOITATION	9 954	9 600
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	9 425	9 171
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	100	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	428	428
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 954	-9 600
PRODUITS FINANCIERS	2 885 260	2 398 387
PARTICIPATIONS	2 777 200	2 332 848
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	108 060	65 539
CHARGES FINANCIERES	560 029	344 051
INTERÊTS ET CHARGES ASSIMILEES	560 029	344 051
RESULTAT FINANCIER	2 325 231	2 054 336
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 315 278	2 044 737
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	-111 049	-68 852
TOTAL DES PRODUITS	2 885 260	2 398 387
TOTAL DES CHARGES	458 933	284 798
RESULTAT NET COMPTABLE	2 426 327	2 113 589
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	2 885 260	2 398 387

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la restructuration du groupe, la société PAYS DE REDON DISTRIBUTION, filiale de SOLEDIS, a procédé à la fusion par absorption des S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL, S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 2, S.C.I. RB SAINT NICOLAS RETAIL 3, également filiales de SOLEDIS.

Pour rémunérer l'apport-fusion, la société PAYS DE REDON DISTRIBUTION a procédé à une augmentation de capital de 75 645 € par création de 9 924 actions nouvelles. Ces nouvelles actions ont été intégralement attribuées à la société SOLEDIS.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires des titres qui ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 10 000 actions de 3 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	30 000			30 000
Primes d'émission, de fusion, ...				
Réserves	14 334 580	1 813 589		16 148 168
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	2 113 589		2 113 589	
Résultat de l'exercice N		2 426 327		2 426 327
Provisions réglementées – Subvention d'investissements	53 806			53 806
	16 531 974	4 239 915	2 113 589	18 658 301

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	26 492 853			26 492 853
Immobilisations financières - créances				
	26 492 853			26 492 853

Amortissements**Néant****Provisions et dépréciations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	53 806			53 806
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	12 221	3 233		15 454
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant				
	66 027	3 233		69 260

Dont dotation :

- Exploitation
- Financier
- Exceptionnel

3 233

(1) La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- La provision pour risques et charges correspond à une provision pour risque de restitution d'IS aux sociétés filiales déficitaires appartenant au groupe d'intégration fiscale. La dotation sur cette provision a été comptabilisée en impôt sur les bénéfices.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation			
Créances diverses	3 006 356	3 006 356	
Charges constatées d'avance	400	400	
	3 006 756	3 006 756	

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	507 540	507 540		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	9 732 782	1 916 177	7 501 135	315 470
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	581 498	581 498		
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 400	5 400		
Dettes diverses	844	844		
Produits constatés d'avance				
	10 828 065	3 011 459	7 501 135	315 470

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

1 916 177

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

274 401

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires Néant

Ventilation de l'effectif moyen Néant

Rémunérations des dirigeants Néant

Résultat exceptionnel Néant

Participation des salariés Néant

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une économie d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 %.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé de la société mère SOLEDIS avec ses filiales PAYS DE REDON DISTRIBUTION, LES VOYAGES DE SAINT NICOLAS, GOOD FOOD et THE WOOD INVEST.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

L'économie d'IS comptabilisée par SOLEDIS est générée par l'intégration fiscale.

Le produit d'impôt sur les sociétés se décompose ainsi :

- Economie sur déficit de la société mère imputé sur le bénéfice d'ensemble	108 538
- Economie d'intégration fiscale sur la contribution sociale de 3.30 %	2 511
- Economie d'IS liée aux déficits des filiales	3 233
- Dotation provision pour risque de restitution IS à la filiale	- 3 233
	111 049

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices Néant

Situation fiscale latente Néant

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement de titres de participation) et personnelles.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	302 149	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite**Néant****Entreprises liées**

	S.C.I THE WOOD INVEST	S.A.R.L.LES VOYAGES SAINT NICOLAS	S.A.S. PRD
Participations	980	-	26 491 873
Dépréciation participations			
Créances rattachées à des participations			
Immobilisations financières diverses			
Clients et comptes rattachés			
Créances diverses	173 487	45 469	2 445 360
Charges constatées d'avance			
Emprunts et dettes financières divers			307 098
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Autres dettes diverses		844	
Produits de participation			2 777 200
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Intérêts et charges assimilées	7 550		100 510

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.C.I. THE WOOD INVEST R.C.S SAINT NAZAIRE 897 984 530.	S.A.S. P.R.D. R.C.S. SAINT NAZAIRE 316 514 546.
Capital	1 000	922 500
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	-77 987	3 452 546
Quote-part du capital détenu	98.00 %	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	980	26 491 873
Valeur nette des titres détenus	980	26 491 873
Prêts et avances consentis		
Cautions & avals donnés		302 149
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	29 728	63 882 190
Résultat du dernier exercice clos	-12 933	3 576 726
Dividendes encaissés		2 777 200

Société établissant des comptes consolidés**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.